

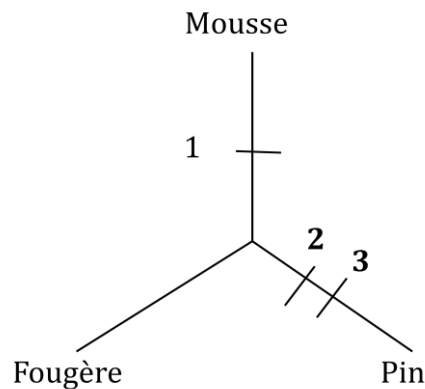
Correction du TD2 Evolution moléculaire

Exercice 1

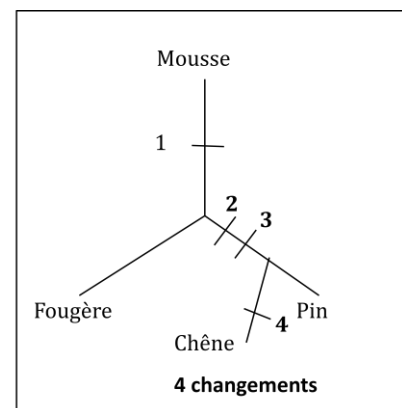
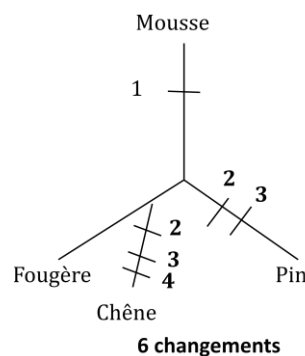
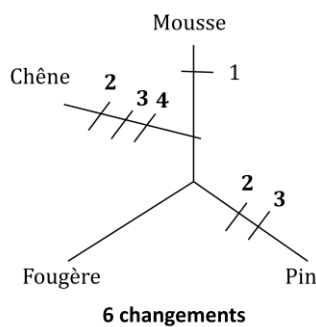
Nous avons ici des données morphologiques représentées par la présence/absence d'un caractère dérivé. L'approche que nous utiliserons sera donc une approche cladistique utilisant la méthode de parcimonie pour la construction de l'arbre phylogénétique.

Reconstruction de l'arbre :

Première étape : On construit un arbre avec les 3 premières espèces et on reporte sur les branches le numéro du caractère transformé. Ici la mousse sert de groupe externe car elle ne possède aucun des caractères dérivés analysés. Nous obtenons l'arbre présenté ci-dessous.



Seconde étape : Nous allons rajouter la quatrième espèce sur cet arbre. Il y a trois possibilités car trois branches internes. Pour chaque arbre, nous allons placer sur ces branches l'apparition des caractères dérivés permettant d'expliquer la topologie. Nous conserverons l'arbre le plus parcimonieux, c'est-à-dire celui dont la topologie s'explique par le minimum de changements. Dans notre cas, il s'agit de l'arbre encadré dont la topologie s'explique par 4 changements. Pour les deux autres arbres, nous avons supposé que les caractères 2 et 3 étaient apparus indépendamment sur les branches menant au chêne et au pin. Nous aurions pu faire l'hypothèse qu'ils étaient apparus avant la séparation chêne/pin et auraient subi une réversion sur la branche menant à la fougère. Le nombre de changements aurait été équivalent.



Problème

2) Arbre consensus

Un arbre consensus permet de comparer et d'évaluer les topologies de plusieurs arbres. Dans le cas du TP nous avons utilisé un consensus strict. Dans ce cas, la comparaison des branches (appelées aussi bipartitions) des arbres conduit à garder la branche dans l'arbre consensus si elle est présente dans l'ensemble des arbres comparés, sinon cela se traduira par une multifurcation sur l'arbre consensus. A noter que les longueurs de branches associées à l'arbre consensus n'ont pas de signification phylogénétique.

4) Séquences protéiques versus séquences d'acides nucléiques

Les arbres ont été construits à partir de séquences protéiques et non nucléiques car lorsque les espèces sont distantes dans l'évolution, les séquences nucléiques peuvent avoir subi des substitutions multiples qui conduiront à une sous-estimation de leurs distances évolutives. On peut même dans certains cas avoir perdu le signal phylogénétique. Ceci est dû au petit alphabet de ces séquences (4 lettres, les 4 bases). On préfère donc travailler au niveau protéique.

5) Séquences SHC

Les séquences SHC bactériennes ont été ajoutées à l'analyse pour la construction de l'arbre sur les protéines ERG7 de manière à fournir un groupe externe. Ceci permet donc de connaître l'ancêtre commun (racine) des séquences ERG7 qui est alors localisé sur la branche qui relie le groupe externe aux autres séquences. D'autre part, ici le groupe externe est constitué de plusieurs espèces présentant des distances évolutives étalonnées, ce qui permet de « casser » les longues branches et donc de limiter l'impact de l'artéfact de l'attraction des longues branches auquel sont sujettes les méthodes de reconstruction d'arbre.

Sur les quatre génomes bactériens, trois possèdent un exemplaire de cette séquence SHC. Le génome de *Stigmatella aurantiaca* en est dépourvu.

6) Comparaison arbre ERG7 et arbre des espèces.

La protéine ERG7 étant indispensable à la synthèse des stérols, les organismes qui en sont dépourvus ne peuvent donc pas réaliser cette biosynthèse. En comparant l'arbre obtenu sur ERG7 et celui donnant la phylogénie des eucaryotes, il est donc possible d'identifier les génomes dépourvus de ce gène. Si plusieurs génomes eucaryotes (feuilles de l'arbre des espèces) issus d'un ancêtre commun ne possèdent plus ce gène, c'est que celui-ci a été perdu sur la branche de l'arbre conduisant à cet ancêtre (lui-même ne possédait plus le gène). Les croix marron sur les branches de l'arbre des espèces ci-dessous indiquent les positions dans l'arbre des espèces où la capacité de synthèse des stérols a été perdue.

7) Analyse de l'arbre des protéines ERG7

Des duplications sont visibles sur l'arbre. Les génomes sont : *Trypanosoma cruzi*, *Oriza sativa*, *Arabidopsis thaliana* et *Aspergillus fumigatus*. Dans ce dernier génome, il y a trois exemplaires de la protéine, on peut donc supposer qu'après une première duplication, un des deux gènes s'est de nouveau dupliqué.

Transferts horizontaux :

La localisation de la séquence bactérienne de *Stigmatella aurantiaca* avec les séquences eucaryotes est une indication de l'acquisition de cette séquence par la bactérie au travers d'un transfert horizontal d'une séquence provenant d'un génome eucaryote. De plus, l'identification de la séquence ERG7 dans un petit nombre de génomes bactériens (quatre) est aussi en faveur de l'acquisition de cette séquence par ces génomes via un transfert horizontal dont la source serait un génome eucaryote. En effet, autrement il faudrait supposer que la séquence du gène ERG7 était présente dans l'ensemble des génomes procaryotes, au moins ceux possédant SHC et qu'ensuite elle ait été perdue par la majorité de ces génomes excepté les quatre génomes en question. Ceci nécessiterait d'envisager un grand nombre de pertes indépendantes, ce qui n'est pas l'hypothèse la plus parcimonieuse et la position de la séquence de *S. aurantiaca* indique clairement l'acquisition horizontale du gène.

8) Les gènes eucaryotes codant pour la protéine ERG7 sont homologues car ils possèdent un ancêtre commun. Ils sont orthologues car ils ont été acquis par héritage vertical donc suite à la spéciation. Cependant dans les cas où des duplications ont eu lieu, ces gènes sont paralogues entre-eux (dans le même génome) et ils forment des groupes d'orthologues quand comparés aux autres espèces.

9) Protéines ERG5

La distribution taxonomique de la protéine ERG5 montre que son gène est identifié dans des génomes UNIKONTS comme par exemple *Saccharomyces cerevisiae* mais aussi dans des génomes BIKONTS comme *Arabidopsis Thaliana*. Le gène codant pour cette enzyme devait donc être présent dans le génome ancestral avant la séparation BIKONTS et UNIKONTS, c'est-à-dire dans le génome de LECA.

Ce gène a subi plusieurs pertes indiquées par des croix vertes sur les branches de la phylogénie des eucaryotes. Nous pouvons également observer des événements de duplication récents dans certains génomes car les feuilles des arbres correspondant aux gènes dupliqués sont regroupées sous un même nœud ancêtre. Un événement de duplication a eu lieu dans le génome d'*Oryza sativa* et dans celui de *Cyanidioschyzon merolae*. Le génome d'*Arabidopsis thaliana* a subi trois événements de duplication. Après le premier événement, chacun des deux gènes s'est de nouveau dupliqué.

